NATIONS
UNIES

A

Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/C.5/45/45/Add.1/Corr.1
16 décembre 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-cinquième session
CINQUIEME COMMISSION
Point 118 de l'ordre du jour

BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1990-1991

Premier rapport sur l'exécution du budget-programme

Rapport du Secrétaire général

Rectificatif

Paragraphe 4

Lire comme suit la deuxième phrase :

Le montant des crédits ouverts pour les exercices 1988-1989 et 1990-1991 a été calculé non seulement en fonction des réunions périodiques, mais aussi en fonction des réunions qui seraient ajoutées au calendrier des conférences pendant la session de l'Assemblée générale, en partant de l'hypothèse que la résolution 40/243 de l'Assemblée générale, en date du 18 décembre 1985, serait pleinement respectée et qu'il ne serait donc pas organisé plus de cinq conférences spéciales au cours d'une même année.

Paragraphe 12

Lire comme suit la deuxième phrase :

Avant de répartir la première tranche du crédit global prévu au titre du personnel temporaire pour les réunions, le montant net du dépassement, compte tenu de ces ajustements, s'établit à 4 475 600 dollars.

90-35935 4448T (F)